

J.S.M.C. Athlétisme

Matricule 377

Jeunesse et Sport Mouscron-Comines (Association Sans But Lucratif)

Secrétariat : Christian Vanaerde, rue du Beau-Site 58, 7700 Mouscron

tél: 056/342353 – compte : BE32 1091 0153 5902 - email: c.vanaerde@skynet.be – site: www.jsmc.be

A tous les athlètes à partir
de cadets et leurs parents

Mouscron, le 03 janvier 2024

Chers Parents,
Cher(e) Athlète,

Thonon, Bugeat, Senegalia, Amiens, Les Sables d'Olonnes, Vittel, les endroits de stages où le club de Mouscron a passé d'agréables moments. La saison hivernale est bien entamée, càd une longue période de préparation pour la prochaine saison sur piste en extérieur et principalement les interclubs. La saison d'hiver se termine chaque année par un stage. En 2024 nous retournons à VITTEL.

Une fois de plus, nous serons accueillis les bras ouverts. L'endroit est magnifique, peu importe les conditions météorologiques, on peut toujours s'entraîner car deux infrastructures sont à notre disposition, une à l'extérieur et une autre à l'intérieur. Sans doute le plus bel endroit de France pour pratiquer l'athlétisme. Le centre de préparation omnisport de VITTEL situé dans les Vosges nous recevra du 28 avril au 3 mai 2024.

Toujours les mêmes objectifs pour ce stage : créer un esprit d'équipe et se préparer au mieux aux interclubs du mois de mai-juin.

Le départ aura lieu le dimanche 28 avril vers 08h00 en voitures ou en minibus, retour vers 19h00 le vendredi 3 mai. Les modalités de départ peuvent être modifiées en fonction du nombre de participants. La participation au stage est fixée à 425,00 €.

La date limite d'inscription pour le stage de Pâques est le 31 janvier 2024. Une clôture anticipée est possible, avant la période COVID et en 2023, le stage était complet en une semaine.... Nous devons impérativement communiquer le nombre précis début février. Attention, les places (26) sont limitées...

L'inscription ne sera valable qu'après le paiement d'un acompte de 150 € (non remboursé en cas d'annulation, sauf accident). Le solde (275,00 €) sera à régler pour le 15 avril au plus tard. (n° de compte du club : BE32 1091 0153 5902).

Espérant vous voir lors de ce stage, agréer nos salutations sportives.

Le comité & les entraîneurs,